

POLITIQUE REVENDICATIVE

- L'UGICT-CGT publie le guide du télétravail.

INFO LUTTES

- Mobilisation du 9 octobre : le processus de lutte est lancé
- Un service public hospitalier en souffrance dans le 93
- Montreuil, un toit c'est un droit

DOSSIER

- Système de retraite par points : enfumage pour retraites à plusieurs viutesses.

VIE SYNDICALE

- Syndicalisation : «au boulot camarades»
- La Formation Syndicale



SYNDIQUEZ-VOUS

www.cgt93.fr

ALBUM AGENDA 2019

Réservation

16€ l'unité

15€ à partir de 11 exemplaires

Organisation:.....

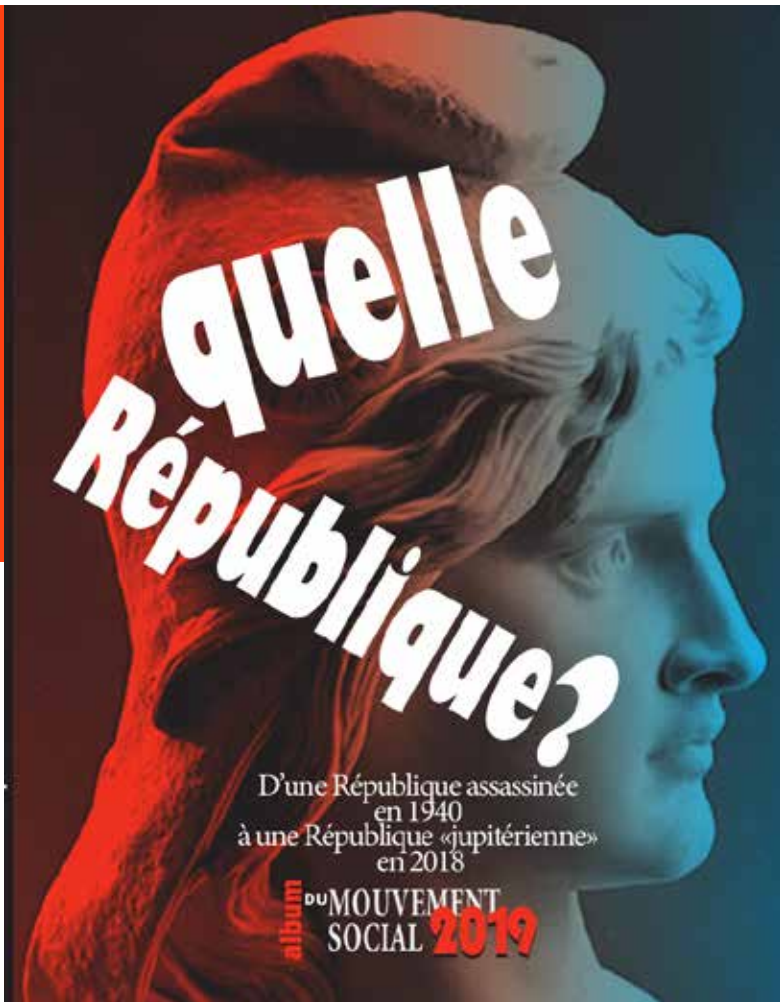
Adresse courriel:.....

Téléphone:.....

NOUS COMMANDONS.....AGENDAS 2019

Bulletin à envoyer à IHS CGT 93, 1 place de la Libération- 93000- Bobigny.

Contact: alain.lepert@gmail.com 0618997077



Institut CGT d'Histoire Sociale 93 « J'adhère »



Adhésion 2019

Organisation:.....

Adresse Postale:.....

Adresse Courriel:.....

Téléphone:.....

Bulletin à envoyer à IHS CGT 93, 1 place de la Libération- 93000- Bobigny.

Organisations CGT : 50€

Individuels : 20€

(Abonnement aux « Cahiers » inclus)

Alain Lepert 06 18 99 70 77

Sylvain Raffanel 06 33 50 45 17



le BIMI

Hervé OSSANT

Secrétaire général de l'UD CGT 93

ÉDITORIAL

Si un quinquennat était une pièce en 5 actes, le premier acte de l'ère Macron tends entre tragédie et farce. Une tragédie pour l'ensemble du monde du travail qui subit de plein fouet les choix anti-sociaux de ce gouvernement et une farce tant celui-ci est une caricature de ce que la politique peut produire de plus méprisable. Les scandales, les démissions, les remaniements sont devenus les flots habituels de la Macronie. La morgue du roi en son château devient la marque de fabrique de Jupiter. Que la plèbe reste à sa place et qu'elle soit les sherpa des premiers de cordées et la France ira beaucoup mieux.

Mais la France ne va pas mieux. En tous les cas pas celle du plus grand nombre. En effet, les dividendes explosent et sont captés par une petite minorité. A contrario, le chômage de masse continue de sévir. Et qu'il n'en déplaise à sa majesté Macron : il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver un boulot.

L'étude de l'organisme de recherche indépendant IPP (Institut des Politiques Publiques) vient encore de le confirmer ce mois-ci : Macron est bien le Président des riches. Les conclusions sont sans appel : les effets cumulés des réformes 2018 et 2019 mèneront à une perte de pouvoir d'achat pour les plus modestes et une augmentation conséquente de celui des plus riches.

Le 9 octobre nous étions plus de 300 000 dans les rues pour dénoncer les politiques Macron/Medef. Il nous faut continuer à élaborer les cahiers revendicatifs avec les collègues, partager et porter nos propositions et agir. Agir c'est ce que font beaucoup de salariés dans leur entreprise avec des luttes gagnantes à la clé. Gagner c'est possible dans l'entreprise ou dans le service mais aussi sur des revendications plus larges.

En cette période complexe, nous devons continuer à dérouler nos alternatives et convaincre qu'il est urgent de se mobiliser Tous ensemble. Ce « *Tous ensemble* » passe par la syndicalisation. C'est pourquoi l'Union Départementale lance une campagne dans ce sens avec du matériel (dépliant, carte postale, affiche, autocollant). Nous devons nous fixer à tous les niveaux des objectifs atteignables de syndicalisation.

Tout ceci est d'autant plus important que nous sommes dans une période électorale intense avec toute la fonction publique qui votera le 6 décembre et toutes les entreprises du privé d'ici fin 2019. Voici des rendez-vous que nous ne pouvons pas louper.

Des élections à l'action, toutes et tous sur le pont !



SOMMAIRE

- 03 ● Éditorial.
- 04 ● Mobilisation du 9 octobre: le processus de lutte est lancé
- 05 ● Montreuil : un toit c'est un droit
- 06 ● Un service public hospitalier en souffrance dans le 93.
- 08 ● DOSSIER : «système de retraite par points» : enfumage pour retraites à plusieurs vitesses
- 10 ● Syndicalisation : «au boulot camarades»
- 11 ● La CGT s'engage pour une bourse du travail à Jérusalem-Est
- 12 ● L'UGICT-CGT publie le guide du télétravail
- 13 ● L'application Voice Power : toute la CGT mobilisé pour gagner des voix.
- 14 ● La formation syndicale.
- 15 ● Indecosa.

Encart : Visuel campagne syndicalisation CGT 93

MENTIONS LÉGALES

le BIMI

ISSN 7656890 N°CPPAP 0718 S 07940

Imprimé par PUBLIC IMPRIM - 20, rue Croix des Vignes - 92230 Gennevilliers
Tel : 01 48 20 69 47 - Fax : 01 47 93 30 70 - www.public-imprim.fr

Directeur de publication: Hervé Ossant, Tél : 01 48 96 36 37
Email: contact@cgt93.fr

Tirage à 3150 exemplaires

Ont collaboré à ce numéro:

Christian BOUVIER, Kamel BRAHMI, Hortensia MORA-SÉVÉON, Hervé OSSANT.
Christophe PRUD'HOMME

Maquette : UD CGT 93



Journée de mobilisation du 9 octobre :

le processus de lutte est lancé !

La journée de mobilisation et de grèves du 9 octobre a été une belle preuve que les salariés, jeunes, demandeurs d'emplois et retraités ne veulent pas de cette politique creusant les inégalités, prenant aux pauvres pour donner aux riches.

Près de 300 000 manifestants ont battu le pavé à travers le pays dont 50.000 à Paris.

Dans les multiples cortèges les slogans portaient sur l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux ; l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'arrêt de la casse des services publics. Les questions de la sécurité sociale, de la santé, des retraites, de l'éducation faisaient aussi bonne figure dans les expressions revendicatives.

« Le service public c'est pas pour faire du fric ! »

Il s'agissait bien de la défense et du développement de notre modèle social, à rebours d'un discours gouvernemental qui entend gérer le pays comme on dirige une entreprise !

Si le gouvernement et le Medef restent bien main

dans la main, la CGT entend, elle, faire grandir « le tous ensemble » pour contrer les politiques qui souhaitent maintenir l'austérité pour tous et les bénéfices pour quelqu'un.

Les jalons sont désormais posés pour faire entendre une alternative de progrès social !



UN TOIT C'EST UN DROIT



La municipalité de Montreuil a réquisitionné un immense bâtiment vide appartenant à l'État pour loger des travailleurs maliens.

L'ex-siège de l'AFPA, vide depuis 3 ans, a été réquisitionné par Patrice BESSAC, Maire de Montreuil, pour permettre le relogement d'urgence des 200 travailleurs et retraités qui vivaient dans le foyer Bara (COALLIA). Une initiative soutenue par la CGT, Emmaüs, le Secours Populaire, le Secours Catholique et la CNL, qui appellent à la solidarité financière : (renseignement auprès du CCAS, au 3 rue de Rosny à Montreuil – Tél : 01 48 70 62 99.)

Pourquoi une telle action ? « C'est une question de respect de la dignité des résidents » répond le maire à qui veut l'entendre. Les travailleurs du foyer sont unanimes pour affirmer que les conditions de vie y étaient devenues difficilement supportables. « On vivait au milieu des cafards, des punaises et des souris. » résume un résident.

Cette résidence sociale construite en mai 1968, a accueilli des milliers de travailleurs migrants lors des dernières décennies, quasi exclusivement des hommes maliens.

Mais faute d'entretien, les conditions de vie s'y sont grandement détériorées. L'Etat s'était engagé pour une destruction reconstruction, mais malgré les multiples réunions avec les responsables de la ville de Montreuil, il a toujours refusé toutes les solutions de relogement provisoire, laissant les Bara dans leur embarras...

L'UL CGT de Montreuil, et l'UD CGT 93 se sont

déplacés sur le site réquisitionné pour témoigner de leur solidarité.

Pour la **CGT**, la nécessaire pression sur le gouvernement doit aboutir au respect des engagements de démolition-reconstruction du foyer avec relogement de tous ses résidents.

**BÂTIMENT VIDE,
PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT,
RÉQUISITIONNÉ
PAR ARRÊTÉ DU MAIRE
DE MONTREUIL POUR
LOGER LES RÉSIDENTS
DU FOYER BARA.
MONTREUIL SOLIDAIRE**

Exigeons l'égalité pou

Un Etat «*inégalitaire*», «*inadapté*» et qui «*recule*» en Seine-Saint-Denis : dans un rapport présenté à l'assemblée nationale le 31 mai 2018, des députés s'alarmaient d'une «*République en échec*» dans notre département appelant à un «*sursaut*».

Durant six mois, les parlementaires ont évalué l'action de l'Etat en Seine Saint Denis, qui présente notamment les taux de pauvreté le plus élevé de France, et détient une pyramide des âges parmi les plus jeunes, à travers trois de ses missions régaliennes : l'éducation, la justice et la police. Et le constat est partout le même. «*A besoins équivalents, la Seine-Saint-Denis, n'est pas traitée de manière équitable*», résume François Cornut-Gentille (LR), l'un des deux rapporteurs. L'établissement scolaire «*le moins bien doté de Paris reste mieux doté que le plus doté de Seine-Saint-Denis*», a notamment réaffirmé le député, lors des «*assises pour l'égalité*» organisée le 5 octobre, qui ont donné lieu à une nouvelle présentation du rapport à la Bourse Départementale de Bobigny.

Une présentation qui a rassemblé, rareté à noter, tous les parlementaires du 93 de gauche et de droite.

Ce constat la CGT n'a pas attendu ce rapport parlementaire pour le dénoncer. Dès 2012 dans un cadre unitaire, l'UD CGT 93 avait contribué à la rédaction d'un livre Blanc sur le service public, qui pointait déjà cette rupture d'égalité. L'UD CGT est à présent partie prenante d'une nouvelle construction unitaire pour exiger un plan d'urgence pour les services publics. De nombreuses associations de terrain, la CGT 93, la FSU 93, Solidaires 93 et des syndicats ont décidé d'agir, pour porter cette exigence, et travailler la question sous l'angle «*des politiques publiques*» en allant bien au-delà des simples missions régaliennes de l'Etat. Un premier rassemblement revendicatif a eu lieu le 19 juin sur le parvis de la préfecture et d'autres temps fort sont prévus pour le début de l'année 2019.



Christophe Prud'homme, médecin urgentiste en Seine-Saint-Denis, nous livre un témoignage sur la situation de l'hôpital public. Un secteur, comme d'autres champs de l'intervention publique, qui devra donner lieu à une forte mobilisation pour obtenir les moyens auxquels la Seine-Saint-Denis à le droit !

« **Un service public hospitalier en souffrance dans le 93** »

Si les hôpitaux publics sont relativement bien répartis géographiquement en Seine-Saint-Denis, leurs moyens n'ont pas évolué ces dernières décennies pour pouvoir répondre aux besoins d'une population en augmentation, dans un contexte de dégradation des conditions de vie.

L'exemple des maternités est particulièrement éclairant. Le secteur privé lucratif s'est largement réorganisé dans le département ces dernières années pour se recentrer sur les activités les plus intéressantes financièrement, ce qui a entraîné la fermeture de près d'une dizaine de maternité

r la Seine-Saint-Denis!

de proximité. Aujourd'hui, les accouchements se concentrent sur les hôpitaux publics dont le dimensionnement n'a pas évolué pour répondre à cette augmentation d'activité. Le cas de la maternité de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis est emblématique.

Depuis maintenant plusieurs années, elle est régulièrement saturée et obligée de rediriger en catastrophe des femmes vers d'autres sites d'accouchement. Par ailleurs, les femmes sont mises dehors de manière brutale deux jours après leur accouchement sans se préoccuper de leurs conditions de vie et de leur capacité à pouvoir retourner à leur domicile – quand elles en ont un – dans des conditions acceptables humainement et médicalement.

La presse s'est d'ailleurs fait écho récemment de ce scandale.

Il est donc urgent que les hôpitaux généraux que sont ceux de Saint-Denis, Aulnay-sous-Bois, Montfermeil et Montreuil bénéficient de moyens supplémentaires, particulièrement en personnel pour pouvoir répondre aux besoins et travailler en sécurité.

En ce qui concerne les hôpitaux de l'AP-HP (Avicenne, Jean Verdier et René Muret), la situation va devenir catastrophique si le plan de

restructuration présenté par le directeur Martin Hirsch est mis en œuvre. Ce dernier prévoit la transformation de l'hôpital Jean Verdier en simple centre de consultation. En effet après la fermeture de la chirurgie il y a quelques années, il est prévu

de transférer la maternité et les autres services sur Avicenne. Pour construire un nouveau bâtiment à Bobigny, le programme prévoit la destruction de la crèche et des logements de fonction des personnels dont la reconstruction sera confiée à un opérateur privé dans le cadre d'une opération immobilière sur les terrains du site de l'école d'infirmières.

Pour ce qui est de René Muret, l'avenir semble encore plus sombre puisque Martin Hirsch a récemment déclaré que l'AP-HP devait se séparer de son activité de gériatrie pour la transférer au privé. C'est ce qu'il a déjà opéré sur l'hôpital Adelaïde Hautval situé à Villiers-le-Bel et le même sort risque d'être imposé à René Muret.

Il y a donc urgence à amplifier les mobilisations pour contrer ces mauvais

coups et imposer un service public hospitalier à hauteur de ce qu'est en droit d'attendre la population de la Seine-Saint-Denis.

Les personnels hospitaliers seuls ne pourront pas créer un rapport de force suffisant, il est donc urgent que l'ensemble de la CGT avec la population et ses élus imposent d'autres choix que ceux de la casse du service public et de la sécurité sociale poursuivie et amplifiée par le gouvernement actuel.

L'HÔPITAL PUBLIC NOTRE BIEN COMMUN

J'  **Mon**
HÔPITAL
PUBLIC
je le défends !

Systeme « *de retr* »

Enfumage pour retraites

Après le braquage de la CSG, l'opération macroniste contre les pensions se déploie. Elle concerne les futurs retraités comme les retraités actuels. À la manœuvre, Jean-Paul Delevoye Monsieur Haut-commissaire..., avec trois principaux objectifs camouflés : l'âge de départ à la retraite, la baisse des pensions et un boulevard pour les plus aisés.

Pour cet ancien proche du Président Jacques Chirac : « il s'agit de passer à un système par points (...) à carrière identique, revenu identique, retraite identique. »

Macron fait plus pour ceux qui ont le plus

Il oublie de préciser que les carrières et les salaires n'étant pas les mêmes pour tous, le nouveau système « à la carte » sera différent d'une personne à l'autre. Et affirmer que pour un euro, on aura la même valeur de retraite, c'est s'asseoir sur un fait incontournable : certains gagnent plus d'euros que d'autres. En vérité, comme le souligne la Cgt, la sale besogne consiste à « casser notre système de retraite par répartition et solidaire » et « poursuivre la baisse des pensions. »

Le système à point, c'est quoi ? Plus on est aisé, plus tôt on pourra partir à la retraite et avec une meilleure pension. Plus on aura perçu un bas salaire, subi le chômage et la maladie, moins on n'aura de points. Avec pour conséquence l'obligation de travailler plus longtemps (inutile ainsi de fixer une nouvelle échéance pour le départ en retraite) en percevant une pension plus faible.

Vous avez dit solidarité ?...

Quant aux « solidarités » comme, par exemple, la majoration pour les enfants, l'invalidité, la réversion, avec le nouveau système les correctifs ne seraient plus financés par les cotisations, notamment patronales, mais par l'impôt. Pendant ce temps, les gros salaires pourraient être éligibles à une épargne individuelle en capitalisation leur permettant ainsi de ne plus cotiser au système universel.

Opération « je t'embrouille »

Le piège est grossier. Ce qui est en jeu, c'est un système de retraites à plusieurs vitesses favorisant les plus aisés, un allongement déguisé du départ à la retraite, un désengagement des entreprises remplacé par l'impôt et donc tous les contribuables, une entrée de la capitalisation pour le moment limité aux plus riches.

**RETRAITE IMPOSONS
D'AUTRES CHOIX**

« Traite par points » : à plusieurs vitesses.



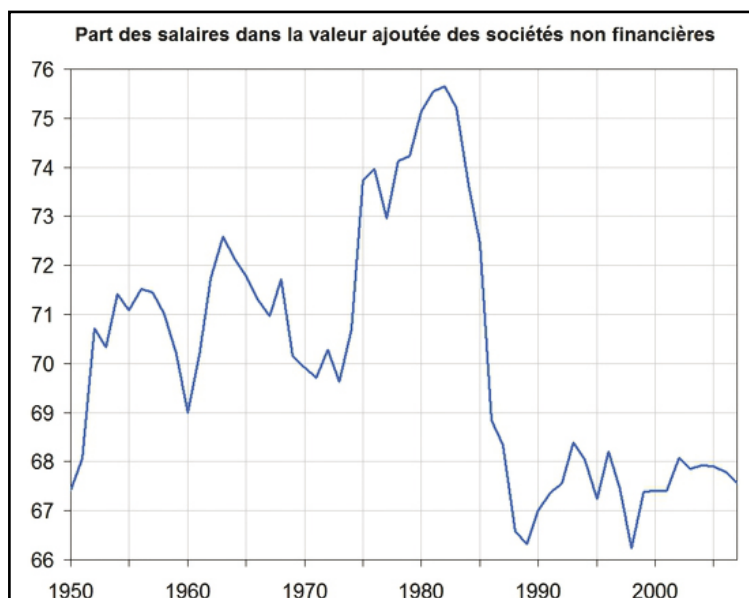
A l'inverse des retraites du régime général qui sont « à prestations déterminées » (50 % des 25 meilleures années sous plafond pour le privé et les six derniers mois pour le public), le système de retraite par points est dit « à cotisations déterminées » : le salarié sait ce qu'il cotise, mais ne connaît le montant exact de sa retraite qu'au moment de son départ.

On remarquera qu'avec ce système, la hausse du chômage, la stagnation des salaires ou l'allongement de l'espérance de vie ne sont plus un problème puisqu'il suffit de diminuer (ou de ne pas revaloriser) la valeur du point de service pour équilibrer le système. Et donc conduire inexorablement à une réduction lente du taux de remplacement (rapport entre la retraite et les derniers salaires d'activité). Après quelques années de mise en place, chacun serait en mesure de constater cette érosion constante des retraites et serait conduit à se constituer une retraite par capitalisation pour s'assurer un complément devenu indispensable. Une réforme tout à fait intéressante pour le MEDEF. Un système qui s'équilibrerait sans hausse de cotisations (donc de salaires), quoi de mieux pour le patronat ?

Ce qui nous ramène à la question de fond : quelle répartition des richesses ?

Un petit dessin valant mieux qu'un long discours, le graphique montre que la part des richesses revenant au capital a gagné autour de 10 points à partir des années 80. Tant qu'on ne touche pas à cela, le patronat n'y voit pas d'objection. Et lorsque le système préconisé garantit qu'on n'y touchera pas, il applaudit !

De plus, le système par point conduisant à la capitalisation, le capital financier y gagnerait une seconde fois !



VIE SYNDICALE

Syndicalisation : « au boulot camarades ! »



L'ambition de créer un rapport de force élevé se conjugue nécessairement avec la question du renforcement. Ou pour le dire plus simplement : nombreux unis, nous sommes plus forts !

On ne peut se contenter d'avoir de bonnes propositions revendicatives pour que les salariés nous suivent. Il faut aussi montrer que nous avons un outil — le syndicat — structuré, organisé, démocratique, et qui peut être efficace face au patronat. L'actualité, avec la salve de réformes régressives d'un pouvoir déjà en crise, offre une opportunité importante pour porter davantage la question de la syndicalisation, à condition de la saisir.

La vie sociale est un rapport de force. Pour faire valoir les revendications des salariés, le syndicat se doit d'être représentatif. Pas seulement aux élections, mais aussi dans la composition du syndicat, pour être à l'image de la communauté de travail. L'adhésion est donc indispensable, car elle donne la force réelle, la mesure de l'implantation, les moyens pour faire gagner les revendications des salariés. **Sans compter qu'il y a bien un lien direct entre poids dans la mesure de la représentativité et la syndicalisation.**

L'ensemble des organisations et syndicats de la CGT doit s'impliquer de façon durable dans la bataille pour la syndicalisation et, pour cela, y consacrer le temps qu'il

faut, de l'énergie, de l'intelligence collective. L'organisation fondatrice du syndicalisme en France qui reste la plus importante organisation syndicale du pays en a largement les capacités, la richesse. Redonner aux militants les moyens et l'envie d'aller vers les salariés, et aux salariés de rejoindre la CGT, voilà une double ambition pour un même objectif : renforcer, développer une CGT au service de l'émancipation sociale.

Elections et syndicalisations vont de pair

Pour ce faire l'UD CGT 93 a décidé de doter nos structures de différents

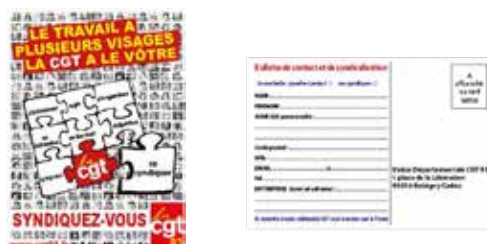
matériels : affiche, dépliant, autocollant, carte postale, qui sont autant d'outil pour aller à la rencontre des salariés.

Avec la mise en place du Comité social et économique de très nombreuses élections professionnelles se préparent, se déroulent et se programment dans les entreprises du privé. La campagne des élections dans la fonction publique monte dorénavant en intensité et entre maintenant dans son étape décisive. Profitons de ce bouillonnement pour porter et faire vivre notre slogan « **le travail à plusieurs visages, la cgt à le vôtre !** ».

DEPLIANTS 3 VOILETS 21x10



CARTES POSTALES 15x10



AFFICHES 40x60 et 40x30 – AUTOCOLLANTS 15x10



La CGT s'engage pour une Bourse du Travail à Jérusalem Est

La déclaration du Président américain le 6 décembre 2017, reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël, en violation du droit international, a donné le feu vert à la politique de transfert forcé, menée par l'Etat Israélien à Jérusalem. En effet pour tenter de vider Jérusalem de sa population palestinienne et la présenter aux yeux du monde comme la capitale « une et indivisible de l'État d'Israël », toutes une série de mesures sont mise en œuvre : rendre la vie des Palestiniens impossible pour les forcer à partir, organiser par des lois le transfert forcé de populations, annexion du territoire, construction du mur...

Depuis 1948, le statut de Jérusalem a été constamment modifié par Israël, contrairement à de nombreuses résolutions

des Nations unies sur le statut spécial de la ville. En 1948, Israël a annexé la partie Ouest de la ville de Jérusalem, où aucune souveraineté n'est reconnue par la communauté internationale jusqu'à ce jour. En 1967, Israël a occupé et illégalement annexé la partie Est de Jérusalem, qui fait partie du territoire palestinien occupé.

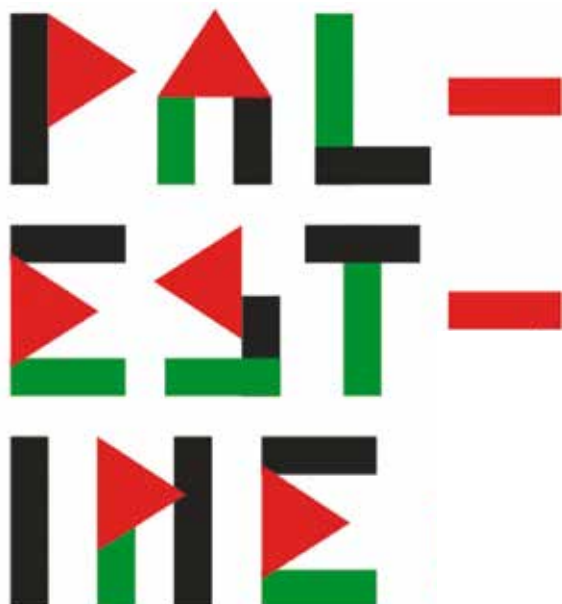
Depuis 2002, Israël construit un mur d'annexion dans le territoire palestinien occupé, y compris dans et autour de Jérusalem-Est. Le mur d'annexion est reconnu comme illégal depuis 2004, quand la Cour internationale de justice a constaté qu'il atteint au droit des palestiniens à l'autodétermination.

C'est dans ce contexte que la CGT a décidé d'un geste à forte portée symbolique pour défendre les droits des palestiniens et continuer d'agir pour la Paix : participer au financement du fonctionnement de la future Bourse du Travail de Jérusalem Est. Par ailleurs la CGT va prochainement



organiser une rencontre avec les représentants du syndicat israélien Koach La Ovdim et la fédération générale des syndicats palestiniens (PGFTU) pour avoir un échange sur les problèmes des travailleurs de la région. Cette action s'ajoute aux multiples initiatives dont est partie prenante la CGT afin de pousser les entreprises françaises à ne pas être des outils de la politique de colonisation et d'annexion israélienne en violation complète du droit international, et pour la reconnaissance par la France de l'Etat de Palestine.

Pour la CGT le syndicalisme ne s'arrête ni aux portes des entreprises ni sur les pas d'un check point, mais est pleinement légitime dès qu'il s'agit de promouvoir le progrès social, la justice et la paix.



L'Ugict-CGT publie le guide du télétravail

L'Ugict-CGT publie le guide du télétravail pour les négociateurs et négociatrices. Alors que le gouvernement avec les ordonnances de la loi dite « Travail », a fait le choix de réformer unilatéralement le télétravail, ce guide vise à réhabiliter la négociation collective comme levier pour gagner des avancées pour les salarié-e-s.

En effet, contrairement à ce qu'avaient unanimement prévu les acteurs sociaux dans l'Accord National Interprofessionnel de 2005 et dans les conclusions de la « Concertation sur le développement du télétravail et du travail à distance », les ordonnances suppriment notamment :

- ▶ **L'obligation de négocier un accord d'entreprise et de branche encadrant le télétravail. Désormais une charte unilatérale de l'employeur suffira.**
- ▶ **L'obligation de négocier avec le salarié-e un avenant à son contrat de travail et de définir de façon concertée ses horaires de travail.**
- ▶ **La prise en charge par l'employeur des équipements du télétravail.**

Seule avancée gagnée par la CGT : la présomption d'accident du travail pour les télétravailleurs et télétravailleuses. Pourtant, il y a urgence à encadrer le télétravail qui concerne de plus en plus de salarié-e-s, essentiellement parmi les ingés, cadres et tech. 6 % des salariés et 17 % des cadres sont reconnus comme télétravailleurs. Ce sont même 19 % des salariés et 42 % des cadres qui exercent en télétravail de façon informelle, c'est-à-dire non prévue dans le contrat de travail et sans droits associés. S'ajoute le développement du travail à distance en situation de mobilité (nomadisme) lié à l'essor de l'internet mobile qui renforce la nécessité d'encadrer les nouvelles formes de télétravail.

En s'appuyant sur les aspirations des ingés, cadres et tech, l'Ugict-CGT a pour objectif de gagner des accords collectifs protecteurs, assurant la redistribution aux salarié-e-s des gains de productivité de 10 à 30 % générés par le télétravail.

Le guide dresse un état des lieux du télétravail en France après les dernières évolutions législatives et liste les dispositions à intégrer dans les accords collectifs pour mettre en place un cadre protecteur pour les salarié-e-s. Il est illustré par des exemples concrets issus d'accords d'entreprises.

Il est téléchargeable via le lien :

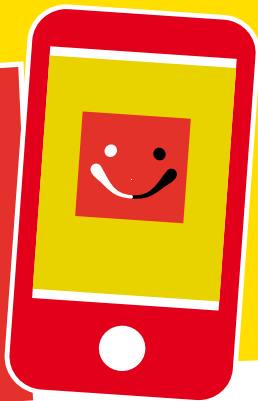
<https://syndicoop.fr/kiosque/journal/teletravail-guide-des-negociations/>

En publiant ce guide du télétravail, l'Ugict-CGT poursuit son action pour la conquête de nouveaux droits à l'heure de la révolution numérique. L'ensemble de ses propositions sont en ligne avec l'avenir sur ce site :

<https://lenumeriqueautrement.fr/>



**VOICE
POWER**



— FONCTION PUBLIQUE —
ma voix doit compter

**pour que ma voix compte...
je gagne des voix**

L'application : Voice Power

Toute la CGT mobilisée pour gagner des voix

Tout l'été, beaucoup de militants des professions et des territoires se sont employés à aller à la rencontre des salariés de la fonction publique. Partout, même là où la CGT est peu ou pas présente. Cependant, dans cette dernière ligne droite, il nous faut mobiliser bien au-delà en donnant les moyens à tous nos adhérents de participer activement à la campagne. À tous nos adhérents y compris à ceux qui ne sont pas de la fonction publique. Tous côtoient quelqu'un qui y travaille, dans la famille, le cercle d'amis ou leur entourage. Tous peuvent contribuer à gagner des voix pour la CGT.

C'est l'objectif de l'application Voice Power. Elle permet à tous ceux qui le souhaitent d'interpeller à partir de leur téléphone (SMS), sous une forme ludique, un collègue de travail, un parent, un ami pour lui proposer de voter CGT.

Retrouvez en téléchargement sur le site cgt.fr :

- le spot radio : http://cgt.fr/spip.php?page=article_dossier2&id_article=46489 ;
- le jingle du youtubeur « Z » : <http://cgt.fr/Le-6-decembre-je-vote-CGT-46493.html> ;
- et tous les films d'animations et les interviews pour alimenter vos réseaux sociaux et vos sites : <http://cgt.fr/-Elections-Fonction-publique-le-6-decembre-2018-.html> ;

Téléchargez l'application



Pour
Google
→

<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.cgt.voice.power>



Pour
Apple
←

<https://itunes.apple.com/fr/app/voice-power/id1435481360?mt=8>



- Élections fonction publique -

► Stage : « Rédaction d'un tract » du 26 au 27 novembre 2018

Ce stage se déroulera à la Bourse départementale du travail à Bobigny. Ce stage est ouvert à tous les camarades, mais **une pratique de l'outil informatique (Word) est vivement souhaitée.**

La demande de congé se fait au titre de l'article L.2145-5 du Code du travail.

► Stage « Renforcement et plan de syndicalisation » du 28 au 30 novembre 2018

Le renforcement de la CGT et l'amélioration de notre vie syndicale figurent, depuis plusieurs congrès, parmi nos priorités. Au-delà du principe partagé par tous, poser la question de l'adhésion CGT aux salariés dans le contexte actuel n'est pas chose aisée. Cela demande certaines connaissances (l'environnement politique et social, la vie et la démarche de la CGT sur ces questions...), des savoir-faire. Sans vouloir spécialiser les camarades sur le créneau de la syndicalisation (ce qui serait réducteur) et sans ignorer l'apport de l'expérience collective en la matière, cette formation vise à fournir quelques points de repères, quelques savoir-faire clés pour les mettre à l'aise dans cette activité.

Ce stage s'adresse aux militants en charge de la Qualité de vie syndicale dans leur organisation CGT. Avoir suivi un stage d'accueil et/ou le Niveau 1 est un prérequis.

A l'issue de cette formation les stagiaires seront en capacité : de soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de l'adhésion à la CGT en développant l'argumentation appropriée et d'enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

La demande de congé se fait au titre de l'article L.2145-5 du Code du travail.

Merci de renvoyer le coupon d'inscription ci-dessous à l'UD CGT 93, à l'attention du collectif Formation Syndicale, 1 place de la Libération, 93016 Bobigny cédex.



Je m'inscris au stage : « Rédaction d'un tract » Du 26 au 27 novembre 2018 ☐*

Je m'inscris au stage : « Renforcement et plan ... » du 28 au 30 novembre 2018 ☐*

Nom Prénom

Adresse Personnelle

Ville CP

☎ 📱

@

Entreprise UL

Mandat Responsabilité Syndicale

Cachet et signature du SG du syndicat ou de l'Union locale :

* Cochez la case



Economie d'énergie et crédits d'impôts : Gare aux arnaques !

L'écologie est d'actualité... et les moyens de réaliser des économies d'énergie ne cessent de fleurir !

Bien que les panneaux solaires ne soient plus pris en compte pour bénéficier de crédits d'impôts (depuis janvier 2014) **les plaintes concernant leurs installations ne cessent de progresser.**

Panneaux photovoltaïques récemment, pompes à chaleur avant, autres systèmes à venir ... Des crédits d'impôts sont souvent octroyés pour favoriser leur réalisation et permettre de limiter les dépenses énergétiques.

Ces mesures qui conduisent à inciter les particuliers ont aussi intéressé **des sociétés peu scrupuleuses**. Elles se sont lancées dans un démarchage commercial basé sur une

démonstration efficace : le coût de l'installation proposé est totalement financé, selon eux, par les économies réalisées et par le crédit d'impôts octroyé !

.... Sauf que les **valeurs présentées** dans cette démonstration (économie d'énergie notamment) **ne figurent pas dans le devis** à signer donc n'engagent nullement la société réalisatrice.

Ces **sociétés** peu scrupuleuses (elles ne le sont pas toutes !) ont **un profil identique** et procèdent de la même façon : elles sont récentes ; elles engagent des commerciaux convaincants (payés en pourcentage) qui surfent sur la vague des crédits d'impôts ; réalisent les travaux tant bien que mal et disparaissent dès que les ennuis surviennent.

Toutefois, on peut dire que **les gouvernements successifs favorisent ces malhonnêtetés : ils proposent des crédits d'impôts en pourcentage** du montant de la facture (la plupart du temps), mesure qui conduit les sociétés peu scrupuleuses à gonfler leurs tarifs et à engranger de plus amples bénéfices... Il suffirait pourtant de réaliser des études de formation de prix et d'octroyer des aides fixes selon les installations !

De nouvelles mesures apparaîtront certainement dans les prochains mois ! Orientation écologique oblige !

Si vous êtes intéressés, restez toutefois très vigilants et détectez les sociétés véreuses...

Ou prenez contact avec INDECOSA CGT !

➔ POUR BIEN SE DÉFENDRE ←

D'abord mieux connaître ses droits!
Un souci de droit ? de consommation ? faites en nous part

Mail : indecosa@cgt93.fr Tél. : 01 48 96 36 37

PERMANENCES

- ➔ **Bobigny** : UD CGT - 1, place de la Libération - mercredi matin sur RDV - Tel: 01 48 96 36 36
- ➔ **Drancy** : UL CGT - 22 rue de la République - tous les mardis à partir de 14h30 - 06 82 61 23 71
- ➔ **Bondy** : MAIRIE : 2^{ème} et 4^{ème} Lundi après midi sur RDV Tel: 01 48 50 53 00 - MJSP : 1, avenue J. Lebas les 1^{er} et 3^{ème} lundis après midi du mois Tel: 01 71 86 64 30 - UL CGT : 17 rue Jules Guesde - sur RDV Tel: 07 70 93 39 91
- ➔ **Montreuil** : UL CGT - 24, rue de Paris - Le 1^{er} mardi matin du mois - Tel : 01 48 58 21 00
- ➔ **Stains** : UL CGT - 2/8, rue Pierre De Geyter - 1^{er} mercredi du mois Tel: 01 48 26 65 70
- ➔ **La Courneuve** : UL CGT - 26 avenue G. Peri - les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois - Tel: 01 49 92 62 95
- ➔ **Saint-Denis** : UL CGT - 9/11 rue Genin - 1^{er} jeudi du mois - 01 55 84 41 13
- ➔ **Saint-Ouen** : UL CGT - 30, rue Ambroise Croizat - sur RDV - 01 43 11 53 32



Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur [veolia.com](https://www.veolia.com)

Ressourcer le monde

